



Reconnaissance AEAJ N° 20427

Titulaire

Forster Profilsysteme AG
Amriswilerstrasse 50
9320 Arbon
Schweiz

Fabricant

-

Groupe

242 - Portes coupe-feu avec vitrage

Produit

FORSTER FUEGO LIGHT EI30-1

Description

Porte coulissante en profilés d'acier, E=65mm, vitrage PYROSTOP 30-10 (15mm, Lmax=2424mm, Smax=3,4m²), joints fermeture KERAFIX

Utilisation

EI 30
Btest=1380mm, Htest=2500mm
Dans cloison n° AEAJ 22378, 23661, 24027, 24030, 24032, 24034, 24035, 24040
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

MPA, Braunschweig: Rapport d'essai '3624/3175' (06.07.2006), Courrier '15868/2006' (19.09.2006); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '13-002668-PR01 (GAS-C04-01-de-02)' (30.09.2013); DMT, Lathen: Rapport d'expertise '20669127-002 GS-BS-Kru/Kan' (22.08.2017)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2020

Date d'édition

06.03.2019

Remplace l'attestation du

11.11.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2000, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Portes coulissant horizontalement et verticalement

- Catégorie A: aucune augmentation de dimension n'est admise.
réduction de dimension admise jusqu'à 50% en largeur, 25% en hauteur
Bmin=690mm Hmin=1875mm

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en acier

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes d'acier autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur de l'acier de 25% au maximum.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation, y compris le type et le nombre de fixations, ne doit pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Il est permis de diminuer le nombre de baies vitrées et les dimensions de chaque vitrage, mais il ne faut pas les augmenter au-delà des dimensions du vitrage soumises aux essais.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre du vantail ou la distance entre les baies vitrées ne doit pas être réduite. La largeur minimale de la frise est de 70mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Courrier MPA Braunschweig, n° 15868/2006 du 19.09.2006

- Commandes de portes coulissantes

Rapport d'expertise ift Rosenheim, n° 13-002668-PR02 (GAS-C04-01-de-01) du 15.04.2015

- Vitrages

Fireswiss Foam 30-15, Fireswiss Foam 30-16O	Lmax=2844mm	Smax=3.71m ²
Fireswiss Foam 30-19	Lmax=2844mm	Smax=3.71m ²
Fireswiss Foam 30-20O	Lmax=2844mm	Smax=3.71m ²
Fireswiss Foam 30-15/SZR 16VA/VSG 6-2	Lmax=2844mm	Smax=3.71m ²
Pyrostop 30-10, Pyrostop 30-12	Lmax=2714mm	Smax=3.80m ²
Pyrostop 30-20, Pyrostop 30-22	Lmax=2854mm	Smax=4.57m ²
Pyrostop 30-15, Pyrostop 30-16, Pyrostop 30-17, Pyrostop 30-18	Lmax=2889mm	Smax=4.40m ²
Pyrostop 30-25, Pyrostop 30-26, Pyrostop 30-27, Pyrostop 30-28	Lmax=2889mm	Smax=4.40m ²
Pyrostop 30-35, Pyrostop 30-36, Pyrostop 30-37, Pyrostop 30-38	Lmax=2889mm	Smax=4.40m ²
Pyrostop 30-101, Pyrostop 30-102	Lmax=2864mm	Smax=4.01m ²
Pyrostop 30-60, Pyrostop 30-601	Lmax=2424mm	Smax=3.41m ²
Framestar EI 30, 17mm, Framestar EI 30 ISO, 29mm	Lmax=2880mm	Smax=4.95m ²
Hero-Fire EI30 Mono, Arnold-Fire EI30 Mono, Protectfire EI30 Mono	Lmax=2324mm	Smax=3.03m ²
Pyranova S2.0, Pyranova S2.1	Lmax=2840mm	Smax=5.68m ²
Planline 30	Lmax=2870mm	Smax=4.30m ²
Interfire EI30, 18mm	Lmax=2594mm	Smax=3.33m ²
Interfire EI30/16-2, 16mm	Lmax=2500mm	Smax=3.75m ²
Interfire EI30/26-2, 16mm	Lmax=2200mm	Smax=2.64m ²
SGG Swissflam 30, 16mm, SGG Swissflam 30 ISO, 28mm	Lmax=2400mm	Smax=3.12m ²
SGG Contraflam 30, SGG Contraflam Structure 30	Lmax=3000mm	Smax=4.50m ²
- Panneaux

Typ A	Lmax=2866mm	Smax=3.58m ²
Typ B	Lmax=2364mm	Smax=3.08m ²
Typ C	Lmax=1157mm	Smax=1.09m ²
Affleuré	Lmax=2262mm	Smax=2,39m ²
- Variante GANZGLAS
- Autres variantes selon le chapitre 4

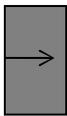


Complément à l'attestation d'utilisation AEAI

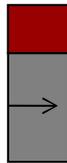
Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

MONTAGE DE PORTES COULISSANTES À 1 BATTANT (K1–K7) DANS UNE PAROI NON NORMALISÉE (K14)

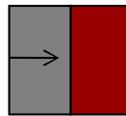
K 1



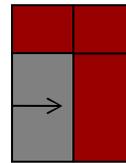
K 2



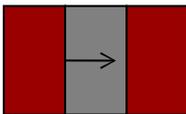
K 3



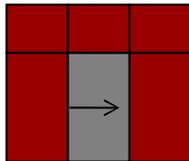
K 4



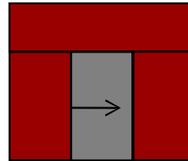
K 5



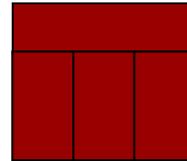
K 6



K 7



K 14



Bases :

(K1) Porte coulissante dans une construction support normalisée n° AEAI 20426

(K7) Porte coulissante dans une construction support non normalisée n° AEAI 20427

(K14) Paroi non normalisée n° AEAI 22378, 23661, 24027, 24030, 24032, 24034, 24035, 24040

Représentation des types de construction :

La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes coulissantes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des attestations d'utilisation AEAI sur la base desquelles il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des attestations d'utilisation AEAI mentionnée ci-dessus expire, ce complément perd la validité.